

COMPTE-RENDU de REUNION

du CONSEIL MUNICIPAL du 19 DECEMBRE 2016

Étaient présents :

Le Maire René SCHULLER, Monsieur Denis LESAIN 1^{er} adjoint, Madame Françoise DROUIN 3^{ème} adjoint, Monsieur Philippe BERGER, Madame Kavita MORILLON, Monsieur Alain MOUTON, Monsieur Jean-Pierre PARJOIE, Madame Catherine SAUFFRIGNON.

Absent excusé : Monsieur Ludovic PIGAULT, Monsieur Etienne HERISSANT, Madame Aurélie BILLAUDEL, Madame Nathalie DUCROS, Monsieur Sébastien ROBIN, Madame Denise VINCENT, Monsieur David VERT

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur Denis LESAIN

ORDRE DU JOUR :

1) Décision modificative

Le Maire expose au Conseil que suite aux travaux supplémentaires Grande rue et rue de Marne, les crédits prévus au budget au chapitre 21 (Immobilisation Corporelles) sont insuffisants.

Il propose d'ouvrir un crédit de

- 7 000 € au chapitre 21 « immobilisations corporelles»,

Par prélèvement de la somme de 7 000 € sur le fonds de roulement excédentaire de la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord.

2) Remboursement avance de frais

Le Maire indique au Conseil qu'il a fait l'avance de l'achat de bulbes répondant aux besoins du service des espaces verts pour l'aménagement des entrées du village d'un montant de 194,85€.

Après en avoir délibéré, le Conseil, décide à l'unanimité de verser à Monsieur René SCHULLER la somme de 194,85€.

3) Vœux du Maire

Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 6 janvier à 18h30, les enfants auront un espace dédié des surprises leurs seront offertes.

Les vœux de la Communauté de Communes auront lieu le vendredi 13 janvier à 19h00 à la salle des fêtes de la commune.

4) Eolienne

Présentation d'un diaporama par Monsieur Philippe BERGER sur les recherches en matière de danger sur la santé des éoliennes.

Proposition d'une réunion d'information destinée aux habitants et de demander l'avis des habitants sur l'installation d'un parc éolien sur le territoire de la commune.

5) Sapeurs-pompiers volontaires

Les Maires de Chepy, Vesigneul et Saint-Germain ont été reçus par les services de la préfecture afin d'exposer le projet de regroupement des trois corps de sapeurs-pompiers. En attente de réponse des services de l'Etat.

6) Communauté de Communes de la Moivre à la Coole

Le projet de gouvernance à 50 conseillers suite à la fusion au 1^{er} janvier avec les trois communes de Courtisol, Poix et Somme Veles est refusé par les services de l'Etat : gouvernance à 44 membres, deux élus au lieu de trois pour la commune de Saint-Germain

7) Séchoir à craie

Monsieur Barré accepte de céder à titre gratuit un ancien séchoir à craie qui pourrait être réinstallé dans la cour de la mairie comme témoin de « l'activité craie » ancienne de la commune. Le Conseil donne son accord.

8) Assainissement

Une réunion de piquetage a eu lieu le lundi 19 décembre pour la mise aux normes des assainissements de la mairie et de la salle des fêtes.

9) Cartes postales anciennes

Compte tenu du succès rencontré par les panneaux représentant des cartes postales anciennes, il est proposé d'ajouter de nouveaux panneaux.

10) CLIC

Le CLIC dans le cadre du Schéma Gérontologique Départemental propose de mettre en place une session « Plaisir, Sécurité et Sérénité au Volant » dans la commune. Le Maire demande l'accord du Conseil pour le prêt de la salle des fêtes. Le Conseil donne son accord.

11) Plantations

Il est proposé de mettre des plantations dans le massif créé en face de la boulangerie. Le platane devant la salle des fêtes sera abattu et un nouvel arbre replanté.

Fin du Conseil à 20h15

Le Maire

Le secrétaire de séance

R. SCHULLER

D. LESAINT